

“Les politiques sportives locales sont à la croisée de multiples enjeux”

Cyril Cloup, consultant en politiques sportives locales et dirigeant de Convergence Sport, décrypte les priorités du nouveau mandat municipal.

Les politiques sportives sont-elles à un tournant ?

Oui et ce mandat sera particulièrement déterminant avec une convergence inédite d'enjeux sociétaux qui a déjà été traitée lors de la Prospective Sport 2035⁽¹⁾. Les crises récentes et profondes (sanitaire, énergétique, économique) ont révélé les fragilités du modèle actuel, sur la gestion des équipements, le modèle associatif, la santé des concitoyens. La fermeture des piscines publiques, ponctuelle ou définitive, autrefois impensable, est désormais une réalité : parc vieillissant, conceptions dépassées, urgence à rénover. Les élus locaux doivent désormais repenser leurs stratégies et faire des choix plus structurants dans un contexte budgétaire contraint. Le temps politique va se confronter encore plus fortement au temps économique.

Parmi ces choix, la réduction des coûts de fonctionnement de certains équipements semble inéluctable ?

Indéniablement, la performance économique et de gestion est désormais indissociable de la performance publique. Notamment pour pouvoir maintenir le soutien au secteur associatif, et retrouver des marges de manœuvre en termes d'investissement. L'investissement c'est une fois, le fonctionnement c'est chaque année. On oublie trop souvent que sur la durée de vie globale d'une installation, 70 % du coût d'un équipement, c'est le fonctionnement, et 30 % pour l'investissement. Mieux penser un projet en amont, c'est gagner du temps et de l'argent dans la conception et son fonctionnement. La connaissance de ces coûts est un enjeu majeur pour identifier les bons leviers d'action avec la majorité des installations qui ont plus de 30 ans.

Le sport santé est également un sujet à l'importance croissante ?

C'est un enjeu incontournable amplifié par la dernière crise sanitaire qui a démontré l'utilité sociale de la pratique sportive. Pour rappel, la France est classée 119^e sur 145 pays dans le monde pour le taux d'activité physique des adolescents, soit les derniers de la classe pour un pays développé. Et en 2030, un tiers des Français aura plus de 60 ans (soit plus de 20 millions), la dépendance de cette génération va s'accroître inéluctablement, alors que la sédentarité coûte déjà plus de 17 Mds €/an à la sécurité sociale. Le dernier baromètre sport santé⁽²⁾ de la FFEPGV indique que plus de huit millions de seniors souhaitent pratiquer un sport pour préserver leur autonomie. Autant de personnes qui votent également pour les élections municipales... Pour répondre à ces attentes, les élus locaux ont tout intérêt à développer une politique de prévention par l'activité physique. Selon leurs moyens et les compétences dans leur territoire en lien avec les Maisons Sport Santé, les acteurs associatifs, le corps



Pour Cyril Cloup, “définir les axes d’une politique sportive, c’est offrir visibilité, clarté et cohérence à l’action d’une ville.”

médical, mais également en élargissant les prescripteurs comme cela se pratique dans les pays nordiques : kinés, pharmaciens, infirmiers, conseillers emploi... Les collectivités locales prennent bien des initiatives mais avec des moyens limités, et les créneaux horaires se retrouvent vite complets, avec des listes d'attente... preuve d'une véritable demande sociale. Elles peuvent également investir dans les mobilités douces pour créer un environnement propice aux activités physiques en s'appuyant sur leur patrimoine naturel et la mise en valeur de leurs espaces publics. L'enjeu va bien au-delà du sport, il s'agit principalement de faire bouger la population. Un élu me disait récemment : “Plus les habitants seront mieux dans leurs baskets moins j'aurai d'emmerdes à mon bureau.”

Que pensez-vous des partenariats publics-privés ?

C'est un sujet longtemps marqué par la méfiance et les incompréhensions entre les acteurs publics et privés. Il est vrai que les différentes responsabilités juridiques, le souci de neutralité et la posture défensive des élus locaux ne facilitent pas la tâche. Mais cette méfiance première s'est muée en ouverture relative. Le refus de toute privatisation du sport reste bien ancré mais l'idée d'une coopération avec les acteurs privés progresse. D'ailleurs

nombre d'équipements sportifs appartiennent au secteur privé, ils sont principalement concentrés sur les nouvelles pratiques 'bankables' (futsal, escalade, padel...). Et j'ai pu m'apercevoir dans la série Municipales 2026 que j'ai lancée l'été dernier, que cette relation attise la curiosité des acteurs. La notion de confiance joue également un rôle important. Le dilemme pour les décideurs locaux serait le suivant : recourir à un acteur privé pour proposer certaines activités en renonçant à la maîtrise globale de la gestion, ou bien assumer de ne pas répondre à une demande sociale faute de financement public et de compétences suffisants. La coopération et la co-production deviendront essentielles pour imaginer de nouveaux modèles de financement et de gestion.

À l'échelle d'un territoire, cette stratégie sportive doit-elle passer par les intercommunalités ?

Cela va dans le sens de l'histoire. Le rôle de l'intercommunalité est d'exercer les compétences d'intérêt communautaire qui correspondent à sa zone de chalandise avec un consensus politique à trouver. La tendance est claire : par exemple, les EPCI sont propriétaires d'un quart des piscines en France mais cette proportion monte à 47 % pour les piscines mises en service depuis 2005. De plus en plus nous allons d'une logique de gestion vers une logique de projets sportifs territoriaux sportifs. L'abondance financière publique du temps de la loi Chevènement, qui attribuait 250 francs/habitant pour chaque création de structure intercommunale, est révolue. Désormais, les EPCI doivent porter une vision élargie de l'intérêt communautaire : les équipements structurants, les événements, la mutualisation des moyens, les clubs d'une certaine dimension en font partie.

Au-delà de la crainte des élus locaux du transfert des compétences communales, c'est une forme de maturité politique des intercommunalités qui se joue. L'enjeu est de clarifier qui fait quoi, en fonction du dimensionnement des projets et des besoins du territoire. Cette cohérence est indispensable pour mener une politique sportive efficace.

Un dernier mot pour conclure ?

Ce dernier mot sera pour les femmes et les hommes qui sont devenus des décideurs locaux du sport, pour leur dire que je les félicite tout d'abord pour leur élection et qu'en même temps de nombreux défis les attendent. Il faut rappeler une réalité démocratique essentielle : tout un chacun peut être élu, quel que soit son niveau de connaissances dans ce domaine, et c'est normal de ne pas maîtriser tous les enjeux. Dans cet environnement mouvant et concurrentiel, ils devront profiter pleinement de ce début de mandat pour aller chercher la connaissance et l'expertise afin de s'acculturer au domaine sportif et d'être en capacité de prendre les décisions en connaissance de cause. Comprendre ces dimensions sera indispensable pour éviter les chausse-trappes, anticiper les besoins et prendre des décisions éclairées qui auront un impact au-delà du mandat. Ils n'auront plus le temps ensuite de revenir en arrière avec les affaires locales qui vont s'enchaîner. *In fine*, je pense que l'élu est un chef d'orchestre et un ambassadeur de son territoire, avec pour mission de renforcer la désirabilité et l'identité de son territoire, donner envie aux habitants d'y rester, d'en être fiers, aux entreprises d'investir, et aux associations de se développer et de jouer leur rôle incontournable de citoyenneté et d'animation de la cité.



DÉSHERBAGE

DÉCAPAGE

PRÉPARATION DU SOL

ENGazonnement

REGARNISSAGE

DÉFEUTRAGE - SPIKING

BROYAGE



ROOG 150.60

CLEARMAX 145

Regarnisseur à disques ROOG ou régénérateur de gazon CLEARMAX ROTADAIRON®.

La performance au service de vos terrains sportifs.

REGARNIR.

ROTADAIRON
Départementale 92 - Les Hunaudières
72230 Mulsanne - France

www.rotadairon.fr



MADE IN FRANCE

1 - Étude des attentes et des besoins des acteurs du sport en France
2 - Ipsos BVA